



famillesdurables

PENSER LES FAMILLES POUR MIEUX LES SOUTENIR

Mai-Juin 2024

Note

**L'épineux sujet de
l'Éducation à la
Vie Affective,
Relationnelle et
Sexuelle (EVARS)**



Présentation

Fondé en 2021, Familles Durables est un laboratoire d'idées indépendant qui encourage la recherche scientifique et le débat raisonné. Son objectif est de **réaffirmer la nécessité de soutenir les familles pour favoriser l'épanouissement durable de la société et de ses membres.**

L'action de Familles Durables est destinée à soutenir la **réflexion** et la prise de décision par les responsables politique par le partage d'éléments **factuels** et **probants**, et d'orientations générales à la faveur de *l'empowerment* des familles en France, ainsi que pour la prévention des difficultés socio-familiales.

Confortés par la recherche, nous pensons qu'une famille est **durable** si ses conditions matérielles et affectives lui permettent de **remplir efficacement ses différents rôles** : prise d'autonomie, éducation des enfants, stabilité émotionnelle, solidarité intergénérationnelle, équilibre personnel... Nous sommes également certains que l'échelon familial, l'unité de vie et de choix consommation de la majorité des personnes, est le mieux à même d'être efficacement mobilisé dans la durabilisation de la société. Une famille durable est une famille actrice du développement durable.

Familles Durables est un laboratoire d'idées animé dans un **esprit start-up** ; c'est-à-dire avec curiosité, agilité et rigueur scientifique.

Tant au niveau international qu'au niveau national, la question des modalités de l'éducation relative à la sexualité et à l'affectivité, quelle que soit son appellation, demeure un sujet clivant. Origine du blocage de la 56^e session de la Commission sur la Population et le Développement à l'ONU en 2023, elle occasionne toujours une impossibilité de consensus sur la place respective des parents et de l'école pour un sujet appréhendé différemment selon les cultures et les sensibilités personnelles. Alors que le nouveau contexte d'omniprésence de la pornographie et de son accès dérégulé dès le plus jeune âge pose un problème de santé publique, physique et mentale, mais aussi de croissance des violences et particulièrement celles faites aux femmes, il importe de réfléchir aux modalités et au contenu de cet enseignement. **Alors que l'avenir des relations interpersonnelles est en question, parents et autorités publiques doivent renouer une relation de confiance et trouver un terrain d'entente.**



Rémy Verlyck est depuis 2021 le Directeur Général de Familles Durables, laboratoire d'idées à l'esprit start up, dont il a participé à la création. Après 6 ans passés dans la finance entre Londres et Genève, Rémy Verlyck s'est réorienté vers l'analyse de politiques publiques et le soutien à la prise de décision politique. Originaire du Nord, fils d'un travailleur social et d'une institutrice, il est diplômé de la filière franco-britannique de Sciences Po Lille et de l'Université du Kent, au Royaume-Uni.

« Je sais qu'il y a des personnes qui, pour de mauvaises ou pour de bonnes raisons, sont opposées à la question du contenu (de l'EVARS). Qui dit quoi à qui ? Il ne faut pas raisonner en termes de dispositif mais en termes de ligne, de contenu, de doctrine, de pensée, d'objectif final. Si on ne prend pas en compte les besoins fondamentaux des enfants et le développement d'un enfant, on peut lui dire n'importe quoi, y compris avec de bonnes intentions des choses qui le traumatisent. » Édouard Durand, magistrat, ex co-président de la CIIVISE, s'exprimant au CESE le 12 juin 2024¹

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ : UN SUJET MONDIALEMENT ÉPINEUX

Avril 2023, New York : malgré de nombreuses séances de préparation et de nombreux échanges, les délégués des États-Membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) participant à la 56^e session de la Commission sur la Population et le Développement ne sont pas parvenus à atteindre le consensus nécessaire à l'adoption d'une résolution. À l'ordre du jour ? **La population, l'éducation et au développement durable.** Des sujets qui, s'ils paraissent à première vue consensuels, comportent des points sur lesquels des opinions radicalement différentes n'ont pas pu trouver de terrain d'entente ; et ce malgré les 263 millions d'enfants privés d'éducation au cœur du travail de l'assemblée.

Au cœur du désaccord, le dilemme de la place des parents et de celle de l'école ; de leurs responsabilités et prérogatives éducatives respectives en matière d'éducation sur la sexualité humaine. Touchant au plus intime, perçue différemment selon les environnements culturels, « l'éducation complète à la sexualité » telle que définie par l'Organisation Mondiale de la Santé² demeure

un sujet parmi les plus sensibles et cliquants au sein des Nations Unies.

« Le retrait de ce texte a eu lieu au milieu d'un débat houleux qui a touché à des questions de fond et de procédure. Plusieurs délégués se sont opposés à la référence à une éducation sexuelle complète dans ce texte, tout en soulignant également le manque de transparence avec lequel une partie de son texte a été diffusée. Cependant, d'autres délégués ont noté que cette formulation avait déjà été convenue à d'autres moments et ont souligné le rôle central d'une éducation sexuelle et reproductive complète dans l'autonomisation des femmes et des jeunes. « Personne n'est content de ce résultat », a déclaré le représentant du Sénégal, ajoutant que les délégués viennent de « différents horizons et réalités » et qu'il est important de respecter toutes les cultures. Notant que certaines délégations ont refusé de céder ne serait-ce qu'une virgule, il a déclaré que la Commission devrait tirer les leçons de cette expérience afin d'éviter la désunion à l'avenir » rapporte le portail presse de l'ONU.³

Plus loin est citée la déléguée du Pakistan : « Même si l'éducation sexuelle

¹ <https://www.lecese.fr/actualites/evenement-enfants-objets-ou-sujets-de-droits>

² <https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/comprehensive-sexuality-education#:~:text=Sur%20cette%20base%2C%20les%20principes,genres%20et%20la%20violence%20sexiste.>

³ <https://press.un.org/en/2023/pop1109.doc.htm>

complète peut être une priorité dans certains pays, il est regrettable que les délégués de ces États aient promu cette priorité comme s'il n'y avait rien d'autre à discuter sur cette résolution. Ce qui empêche la communauté internationale d'atteindre l'objectif 4 (des Objectifs de Développement Durable, ndlr) n'est pas le manque d'éducation sexuelle, mais le manque d'écoles, de livres et d'eau. »

En faveur de la dernière mouture du texte non adopté, « *la représentante de la Suède, s'exprimant au nom de l'Union européenne, a salué le texte pour son langage axé sur la garantie de l'accès à la santé sexuelle et reproductive et aux services de soins de santé reproductive. La référence à une éducation complète et fondée sur des données probantes sur la sexualité humaine est un langage qui a déjà été convenu par la Commission, a-t-elle déclaré. Exprimer son regret que, malgré la flexibilité de sa délégation, un résultat n'ait pas pu être atteint, elle a déclaré qu'il était frustrant qu'un petit nombre de pays aient empêché un résultat. Elle a réitéré le droit de chaque individu à une éducation sexuelle et reproductive de qualité et abordable. »*

EN FRANCE AUSSI, UNE ABSENCE DE CONSENSUS MAIS AUSSI DE CONNAISSANCE

Le clivage mentionné ci-dessus observé dans le cadre de l'ONU est se retrouve également dans le contexte français, comme le rapportent des sondages commandés par des organisations classables à la droite de l'échiquier politique.

L'édition 2023 du baromètre IFOP / SOS Éducation publié à l'occasion de la rentrée scolaire soulignait que si l'éducation

à la sexualité dès l'âge de 6 ans avait été déclaré être une priorité par l'ancien ministre de l'Éducation Nationale Pap Ndiaye, les parents semblaient la rejeter massivement :

- 68 % y sont opposés, et ce quel que soit le niveau de scolarisation de leur enfant : 70 % si en primaire, 68 % au collège, tout comme au lycée.
- Les partisans situés à droite de l'échiquier politique s'y opposent davantage (69 % des proches des Républicains et 81 % de ceux du Rassemblement national) par rapport à ceux de gauche (47 % de rejet pour les proches de La France Insoumise, 54 % pour ceux d'Europe Écologie Les Verts).⁴

Le sondage publié en février 2024, réalisé par l'IFOP pour le Syndicat de la Famille démontre une réaction toujours

hostile mais en une moindre mesure que le sondage précédent. Selon ce sondage,

- 49 % des parents d'enfants scolarisés sont opposés à l'éducation sexuelle à l'école dès la classe de CP,
- 63% estiment qu'il n'est pas approprié de parler de sexualité aux élèves avant l'âge de 13 ans.
- 13 ans au plus tôt, c'est l'âge à partir duquel une grande majorité de Français (70%) estime qu'il est approprié de parler aux élèves de sexualité.
- Une proportion similaire des parents (63%) affirme ne pas savoir ce qui est enseigné à leurs enfants lors des séances d'éducation sexuelle en milieu scolaire.
- Près de 6 Français sur 10 estiment que c'est aux parents que revient la responsabilité de parler pour la première fois de sexualité aux enfants.

⁴ <https://soseducation.org/resultats-barometre-ifop-sos-education>

- Seuls 8% des Français pensent que c'est le rôle de l'école.⁵

Que 6 parents sur 10 affirment ne pas être au courant des contenus des séances d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) pose problème, car la circulaire Blanquer de 2018 prévoit que les établissements doivent impérativement informer les parents. Symptôme de la difficulté de maintenir un dialogue fructueux ou d'une communication dysfonctionnelle ? Une chose est sûre : pour des parents souvent esseulés et fatigués, ou n'ayant pas gardé un bon souvenir de l'institution scolaire, difficile de trouver le temps nécessaire à la prise en considération des communications provenant des établissements ; difficile également de dégager du temps pour participer à des consultations ou réunions additionnelles en personne.

RETOUR À LA LOI

Si l'information et l'éducation et à la sexualité sont obligatoires en primaire, au collège et au lycée depuis 2001, un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche publié en 2021⁶ annonçait que moins de 15 % des élèves bénéficient des trois séances d'éducation sexuelle pendant leur année scolaire. Pour cette raison, les trois associations Planning familial, SOS Homophobie et Sidaction ont saisi le tribunal administratif de Paris le 2 mars 2023 sous la bannière « Cas d'école, l'État ne fait pas ses devoirs » évoquant l'augmentation des violences à caractère sexuel pour justifier la nécessité d'un tel enseignement.

Pas de surprise : en mars 2024, le projet de programme d'éducation à la sexualité, publié par le Conseil supérieur des programmes (CSP), agissant sur saisine du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ne manque pas de susciter de nombreuses réactions. L'un des aspects les plus sensibles s'avère être la concertation avec les premiers et principaux éducateurs des enfants que sont les parents. La circulaire Blanquer citée plus haut rappelait que « *la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité doit permettre (...) d'informer et/ou associer les parents d'élèves* », consacrant leur rôle de premiers éducateurs. Dans un contexte déjà tendu, chaque manque de transparence réel ou perçu provoque une perte de confiance en l'institution, regrette le psychanalyste Jacques Arènes⁷ interrogé par un quotidien national. Or, la confiance et l'implication des parents sont fondamentales à la réussite des élèves, et leur absence d'implication peut occasionner des manques d'investissement de la part des enfants, voire des conflits de loyautés. Pour Marie-Aleth Grard qui a dirigé l'ouvrage « *L'égalité des invisibles, Quand les sans-voix parlent de l'école* »⁸, « *pour rentrer dans les apprentissages, un enfant a besoin d'être en sécurité, de sentir que son environnement personnel et l'école avancent dans la même direction. La relation parents-enseignants est à cet égard absolument essentielle. Si l'enfant entend un langage très différent à l'école de celui qu'il entend à la maison, s'il vit des réalités tellement différentes qu'il ne voit aucun lien entre l'école et sa famille, il est pris dans un conflit de loyauté. Face à un choix impossible, il*

⁵ <https://ddvgvfhubu5h73.cloudfront.net/wp-content/uploads/2024/02/120601-Resultats.pdf>

⁶ <https://www.education.gouv.fr/education-la-sexualite-en-milieu-scolaire-341103>

⁷ <https://archive.is/GwPJt>

⁸ <https://www.editionsbdl.com/produit/legale-dignite-des-invisibles/>

ne veut pas trahir sa famille et son milieu et, de façon inconsciente, il bloque la possibilité de rentrer dans les apprentissages. » Que les parents et l'école ne soient pas sur la même longueur d'onde est problématique, mais qu'ils le soient sur le sujet de l'EVARS l'est davantage, et doit requérir toute notre attention ; et ce peut-être plus alors que l'école et les familles évoluent désormais dans un contexte d'omniprésence pornographique et de son accessibilité sans limite par les enfants dès le plus jeune âge.

L'ÉCOLE FACE À LA VIOLENCE PORNOGRAPHIQUE

Selon le premier baromètre Opinion-Way pour Familles Durables publié en 2022, **les trois-quarts des Français considèrent que les mineurs sont mal protégés du risque d'exposition aux images pornographiques mais également mal protégés face aux problèmes affectifs ou sexuels liés à la porno-dépendance (73 %)**.⁹ C'est dans ce contexte de prise de conscience globale, mais aussi politiquement transpartisane des nouveaux défis posés par l'omniprésence pornographique qui, dans les mots d'Emmanuel Macron a « *droit de cité dans nos écoles* » que les pouvoirs publics se saisissent du sujet.

Toujours selon l'IFOP, quasiment la moitié des parents (48 %) rapportent qu'au moins un de leurs enfants a été victime d'une forme d'agression physique, verbale ou sexuelle au cours de

l'année scolaire 2022-2023 ; et c'est en zone d'éducation prioritaire que la proportion de parents ayant eu un enfant victime est la plus élevée (68 %).¹⁰ Selon un autre sondage mené par Opinion-Way pour l'ONG Plan International France, une jeune fille sur quatre dit avoir été victime de remarque sexiste, d'agression ou de harcèlement sexuel dans son établissement.¹¹ L'actualité riches en faits « divers » dramatiques témoigne de l'ampleur d'un problème que la société peinait à voir, ou n'acceptait pas de voir par le passé : les agressions et violences à caractère sexuel, les tentatives de suicide et les suicides sont en hausse parmi une jeunesse de plus en plus en détresse psychologique. Or, non sans lien, une étude systématique d'une trentaine de programmes d'éducation sexuelle aux États-Unis démontre de grandes carences en matière d'informations liées à la pornographie et aux violences faites aux femmes.¹²

Publié en octobre 2023, le rapport du Haut Conseil à l'Égalité (HCE), « *Porno criminalité. Mettons fin à l'impunité de l'industrie pornographique* »¹³, faisait suite au rapport sénatorial de l'année précédente « *Porno : l'enfer du décor* »¹⁴. Dans son rapport, le HCE constatait que « *90 % des contenus pornographiques contiennent de la violence physique ou verbale, et sont donc pénalement répréhensibles* ». Alors qu'un garçon sur trois de moins de 15 ans se rend sur un site pornographique chaque mois, et alors que le premier contact avec un contenu pornographique

⁹ <https://www.famillesdurables.fr/journee-internationale-pour-un-internet-plus-sur-les-trois-quarts-des-francais-estiment-les-mineurs-mal-protectes-contre-la-porno-dependance/>

¹⁰ <https://www.ifop.com/publication/50033/>

¹¹ <https://www.telerama.fr/enfants/les-violences-sexistes-et-sexuelles-commencent-fort-des-l-ecole-7019032.php>

¹² <https://www.famillesdurables.fr/pornographie-violence-education-sexuelle/>

¹³ https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/cp_rapport_pornocriminalite_hcebis.pdf

¹⁴ <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-900-1-notice.html>

intervient majoritairement avant 15 ans (70% pour les garçons et 53% pour les filles) selon un sondage OpinionWay, ces questions deviennent désormais centrales. Auditionné par le Sénat, le gynécologue obstétricien Israël Nisand, qui intervient dans les collèges pour faire de l'information à la sexualité a noté une évolution inquiétante du questionnement – notamment à propos de pratiques zoophiles - des élèves depuis l'apparition des « tubes » pornographiques. Confirmant un diagnostic inquiétant, la psychologue clinicienne spécialisée dans les addictions sexuelles et cyber sexuelles Maria Hernandez-Mora tirait dans la même commission d'enquête la sonnette d'alarme : « Ces contenus correspondent à de véritables images traumatiques pour des cerveaux encore vierges dans leur développement neuronal, incapable de prendre du recul face aux images observées (...) Après ce premier contact, la sexualité devient l'objet de dégoût et de fascination en même temps (...) Ce contact précoce, on peut le nommer viol psychique car il envahit de manière inattendue et brutale la pensée et l'imaginaire de l'enfant et devient un puissant facteur de risque pour le développement d'une addiction à partir de l'adolescence »

Répondant à une enquête menée par Fondapol, le psychiatre Serge Hefez, responsable de l'unité de thérapie familiale à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, confirme une évolution inquiétante : « Je vois de plus en plus de jeunes qui s'enferment dans un huis clos avec les images pornographiques. Le schéma est le même que dans les autres addictions. L'excitation monte, retombe, remonte, etc. Cela ne relève plus du désir mais du

besoin. » Les conséquences ? « La vision répétitive de ces images devient inhibitrice. Elle remplace la vie sexuelle. Les jeunes concernés reculent devant un apprentissage de la sexualité plus progressif et délicat où l'on vainc l'inhibition à deux. »¹⁵ Pour Victor Delage, chargé des études à la Fondapol, « l'enquête met en évidence un phénomène de polyadditions. Ceux qui consomment beaucoup de porno passent aussi beaucoup de temps sur les réseaux sociaux et sur les jeux vidéo. Cela peut avoir des conséquences sur leurs résultats scolaires et générer un isolement social. »¹⁶

Que les mineurs – des enfants et des adolescents – soient dans des proportions importantes touchés de près ou de loin par des troubles liés à l'exposition à des contenus pornographiques interroge la philosophe italienne Michela Marzano, élue députée au parlement italien en février 2013. Pour l'auteure de "Malaise dans la sexualité", la pornographie engendrerait monde sadique où personne ne se soucierait des autres lorsqu'il recherche son plaisir. Lorsque les barrières morales sont effacées en douceur, déclare t'elle, la pornographie façonne un tempérament qui prédispose au viol, non sans rappeler le "dressage" évoqué dans "Les cent vingt journées de Sodome" du Marquis de Sade, « dressage qui finit par faire trouver agréable les douleurs du prochain ». Un sujet déjà abordé par Freud et Spinoza : pour ces derniers, le désir - ou la libido - n'a pas d'objet fixe et peut facilement se déplacer d'un objet conventionnel à des objets socialement condamnés. Estimant toujours à la suite de Freud que l'éducation familiale et civique consiste à développer l'empathie et à permettre

¹⁵ <https://www.fondapol.org/dans-les-medias/lappel-solennel-des-professionnels-de->

[sante-contre-les-dangers-de-la-pornographie-chez-les-jeunes/](https://www.fondapol.org/sante-contre-les-dangers-de-la-pornographie-chez-les-jeunes/)

¹⁶ idem

une coexistence sociale harmonieuse, Michela Marzano met en garde contre le manque de formation et de garde-fou face à l'omniprésence pornographique dès le plus jeune âge, présageant d'un avenir douloureux pour les individus et la société.

RETABLIR LA CONFIANCE SUR LA SECURITÉ DES ENFANTS : LA QUESTION DES CONTENUS

Édouard Durand, magistrat, spécialiste des violences faites aux enfants, ex co-président de la CIIVISE et auteur de « 160 000 enfants : Violences sexuelles et déni social¹⁷ » était l'un des invités de l'événement « *Enfants, objets ou sujets de droits ?* », le 12 juin 2024 au CESE. L'occasion pour ce dernier d'exprimer une mise en garde s'agissant des contenus qui, si nécessaires soient-ils, doivent être contrôlés tout autant que les adultes chargés de les déployer, et ce en raison de leur grande sensibilité et des besoins des enfants. « *Je ne sais pas s'il y a des personnes ou des associations qui sont opposées au principe de l'éducation à la vie, relationnelle sexuelle et affective. Je sais qu'il y a des personnes qui, pour de mauvaises ou pour de bonnes raisons, sont opposées à la question du contenu. (...) Qui dit quoi à qui ? Il ne faut pas raisonner en termes de dispositif mais en termes de ligne, de contenu, de doctrine, de pensée, d'objectif final. Si on ne prend pas en compte les besoins fondamentaux des enfants et le développement d'un enfant, on peut lui dire n'importe quoi, y compris avec de bonnes intentions des choses qui le traumatisent. Donc on peut dire comme le fait le législateur qu'il faut des séances d'éducation à la vie, relationnelle sexuelle et affective, mais que le*

contenu doit être normé, et notamment en vérifiant qu'il est conforme aux besoins et au développement des enfants. Ce qui rejoint des questions sur la pornographie et autres qui est que sur toutes ces matières-là, on peut aussi être dans la séduction avec les enfants, qui serait une forme de violence d'une certaine manière, et peut être même de pornographie. De dire, de montrer, de faire représenter dans la tête des enfants, des choses qui ne sont pas adaptés à leur développement et à leur besoin. C'est pour ça que ça me rend triste (...) parce que c'est nécessaire, ces séances. C'est indispensable pour que les enfants s'instruisent et deviennent eux-mêmes à condition que le contenu ne soit ni dans le contrôle ni dans la séduction”¹⁸

CONCLUSION

Dans le contexte culturel et technologique actuel, une éducation préventive et informative faisant barrage aux injonctions normatives pornographiques semble plus que jamais nécessaire, tant pour armer les mineurs face à un monde virtuel dangereux, mais aussi face à de potentiels comportements délictueux ou criminels commis par de tierces personnes. Enseignant premièrement et progressivement le fonctionnement du corps mais aussi le consentement, proposant des outils et informations pour que les mineurs puissent immédiatement trouver du soutien et une défense adéquate en cas d'agression sexuelle, elle aurait pour vertu d'éduquer les futures générations dans une optique de respect et de protection

¹⁷ <https://www.librairie-des-femmes.fr/livre/9782073071927-160-000-enfants-violences-sexuelles-et-deni-social-edouard-durand/>

¹⁸ <https://www.lecese.fr/actualites/evenement-enfants-objets-ou-sujets-de-droits>

mutuelle. Elle aurait également pour vertu de jeter les bases d'une sexualité, d'une affectivité libre des addictions, troubles et emprises générant précarité relationnelle.

Il ne s'agit pas ici de l'invocation du principe de précaution : le problème est bien présent face à nous, face aux parents et éducateurs. Un problème de violence et de santé publique, mentale et physique comme le souligne l'augmentation des violences à caractère sexuel¹⁹, et ce particulièrement à l'école, générant une modification des formes d'interaction et

établissant une nouvelle "parade amoureuse" qui codifie un échange marchand en annulant simplement les rites, encourage l'expression la plus basique du désir et la brutalisation des rapports humains. Face à un façonnage anthropologique décisif socialement dangereux, l'école et les familles, lieux de l'apprentissage de la vie en commun et terreau de la société de demain n'ont d'autre choix que de renouer un dialogue de confiance.

¹⁹ <https://www.vie-publique.fr/en-bref/293304-violences-sexuelles-envers-les-femmes-les-statistiques-pour-2023>

Retour à un ordre moral : pour Stefan Zweig, ce n'était pas mieux avant

Dans son autobiographie-testament « Le monde d'hier, souvenirs d'un Européen », Stefan Zweig décrit la vie viennoise de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Dans le chapitre « Eros Matutinus », l'auteur y relate l'adolescence, la puberté et la chape de silence imposée sur les émois, les pulsions et la sexualité, les comportements corsetés, les immenses tabous d'un monde révolu où la sexualité n'était l'objet d'aucune - ou d'extrêmement peu - d'instruction. Dénonçant l'hypocrisie qui prévalait et les doubles standards évidents, Stefan Zweig décrit les impostures commises par les représentants de l'ordre qui, une fois repérés par les adolescents, ne suscitaient plus que méfiance et opposition.

“Au cours de ces huit années d'enseignement secondaire se produisit pour chacun d'entre nous un fait très personnel : d'enfants de dix ans, nous devînmes petit à petit des jeunes gens pubères de seize, dix-sept, dix-huit ans, et la nature commença à faire valoir ses droits. Or cet éveil de la puberté semble être un problème absolument privé, que tout adolescent doit affronter pour lui-même et qui, à première vue, n'est pas fait pour être discuté sur la place publique. Mais pour notre génération, cette crise débordait sa sphère de départ. Elle suscitait en même temps un éveil dans un autre sens, car elle nous apprit pour la première fois à observer d'un œil plus critique le monde social dans lequel nous avons grandi et ses conventions. Les enfants et même les adolescents inclinent généralement, dans un premier temps, à se conformer respectueusement aux lois de leur milieu. Mais s'ils se soumettent aux conventions qui leur sont imposées, c'est uniquement tant qu'ils voient que tous les autres les respectent eux aussi loyalement. Il suffit d'une imposture chez ses maîtres ou ses parents et le jeune homme est inévitablement incité à observer tout son entourage d'un regard méfiant et donc aiguisé. Il ne nous a pas fallu beaucoup de temps pour découvrir que les autorités auxquelles nous avions accordé jusque-là notre confiance, que l'école, la famille et la morale publique avaient une attitude curieusement hypocrite sur ce point précis de la sexualité — et même plus : qu'elles exigeaient aussi de nous le secret et la surnoiserie en cette matière...”

